

NANDRIN

Carrefour



Le périodique communal de Nandrin | Hiver 2024

www.nandrin.be - facebook.com/communedenandrin



Memento téléphonique

Administration communale	085/51.94.90
CPAS	085/27.44.60
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
Accueil temps libre	085/27.44.66
Police de proximité	085/30.85.03
Zone de police Condroz	085/30.85.30
Urgence / SOS	112
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36
Les Alcooliques Anonymes	078/15.25.56
IDEN	04/247.20.24

CPAS - permanences

- Maintien à domicile	Christel Fouillien
- Repas à domicile	lundi et mercredi
- Dépannage	de 9h à 11h30.
- Guidance budgétaire	085/27.44.62
- Allocation «personne handicapée»	Caroline Renwa
- Logement	mardi et jeudi
- Coordination sociale (article 27, Été solidaire)	de 9h à 11h30.
- Initiative locale d'accueil	085/27.44.64
- Allocations de chauffage	Michèle Panier
- Énergie	lundi et mercredi
- Fonds des eaux	de 9 à 11h30
- Conseiller bien-être	085/27.44.68

Place Ovide Musin, 1/1 - 4550 Nandrin

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

- Julie Tassin : 085/27.44.61
- Fabienne Poncelet : 085/27.44.60
- Anne Demblon : 085/27.44.69

Les membres du collège

Christophe OVIDIO, Bourgmestre
Police, pompiers, fabrique d'église, personnel, communication, supra-communalité, finances, état civil.
christophe.ovidio@nandrin.be
085/51.94.78

Benoît RAMELOT, 1^{er} échevin : commerces et PME, sports, tourisme et patrimoine, jumelage, mobilité.
benoit.ramelot@nandrin.be

Sébastien HERBIET, 2^{ème} échevin : urbanisme, aménagement du territoire, environnement, agriculture, travaux.
sebastien.herbiet@nandrin.be

Jean Olivier DEFRAIGNE, 3^{ème} échevin : enseignement, santé, logement, bien-être animal.
jean-olivier.defraigne@nandrin.be

Gaëtane DEMOITIÉ-DE SMIDT, 4^{ème} échevine : ATL, jeunesse, culture, bibliothèque, participation citoyenne, énergie, petite enfance.
gaetane.desmidt@nandrin.be

Malory PLANCHAR, présidente du C.P.A.S. : affaires sociales, plan de cohésion sociale (P.C.S.), aînés.
malory.planchar@nandrin.be - 085/27.44.60

Les conseillers communaux

BIMAZUBUTE Marcel (Bourgmestre+)

BRANDT Murielle (Bourgmestre+)

BURETTE Luc (Vivre Nandrin)

COP Eric (Bourgmestre+)

CRAHAY Julie (Ensemble créons demain)

EVRAUD Marc (Vivre Nandrin)

FAGNOUL Claude (Bourgmestre+)

HENRY Alain (Bourgmestre+)

LEJEUNE Isabelle (Bourgmestre+)

LEMMENS Michel (Bourgmestre+)

PHILIPPOT Romain (Bourgmestre+)

Vous souhaitez diffuser de l'information via le bulletin, le site internet ou la page Facebook communale ?

Faites parvenir vos textes, photos et informations au comité de rédaction communal via l'adresse email : carrefour@nandrin.be - Pour tout renseignement : 085 24 18 60.

Permanences des échevins et bourgmestre

Vous souhaitez rencontrer un membre du collège communal pour lui faire part d'un problème ou d'un avis sur un sujet nandrinnois ? Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat qui se chargera de traiter votre demande :
085 51 94 78

Horaires de l'administration communale

- Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00
- Après-midi : sur rendez-vous

Fermetures des bureaux de l'administration communale

Mercredi	1 janvier 2025	Nouvel an
Lundi	21 avril 2025	Pâques
Jeudi	1 mai 2025	Fête du travail
Jeudi	29 mai 2025	Ascension
Lundi	9 juin 2025	Pentecôte

Mayeur **Le Mot du Bourgmestre**



Chères Nandrinoises, chers Nandrinois,

Nous voici à l'aube d'une nouvelle législature communale et, avec elle, c'est assurément un nouveau chapitre qui s'ouvre pour notre belle commune de Nandrin. L'élection est désormais derrière nous, et une nouvelle majorité est en place.

Je tiens à féliciter chaleureusement les nouveaux élus de notre commune, tous les élus, tant pour leur engagement que pour le travail qu'ils réaliseront durant les six années à venir. Ils seront les porte-voix de tous les Nandrinois. Ensemble, avec nos forces et nos idées respectives, nous écrirons ce nouveau chapitre de notre histoire commune.

En tant que premier magistrat de la commune, un rôle dont je mesure chaque jour la responsabilité et le privilège, je m'engage à gérer les affaires de la commune dans cet esprit de rassemblement et de bienveillance, car je suis intimement convaincu que c'est en cultivant le dialogue, en respectant nos différences et en restant toujours à l'écoute que nous réussirons à bâtir un avenir à la hauteur des attentes et des besoins de nos concitoyens.

Cette première communication dans notre bulletin communal en qualité de Bourgmestre me permet ainsi

Sommaire

Memento téléphonique / Vos élus / Le mot du Bourgmestre.	2 & 3
Culture, sports et loisirs	6 à 9
Enseignement	10 à 15
Accueil Temps Libre	16 à 17
Environnement	18 à 20
Administration	21 à 23

de vous adresser ce message d'engagement, la base d'une dynamique nouvelle empreinte de valeurs essentielles à mes yeux, celles de la bienveillance, de la proximité, de l'écoute et de la transparence.

C'est dans cet esprit et parce que le bulletin communal est un des liens indispensables entre le citoyen et ses élus que je propose désormais d'intituler ce mot du Bourgmestre, le mot du Mayor, une expression qui reflète davantage ce sentiment de proximité et d'authenticité tout en évoquant de la fonction de Bourgmestre une certaine chaleur, tout en restant accessible et informel.

Par cet acte somme toute symbolique, je marque la volonté de la nouvelle majorité communale de rendre notre administration – à commencer par ses élus – plus proche encore du citoyen, plus humaine et plus accessible.

Entouré de talents, de compétences, et d'hommes et de femmes aux qualités tant humaines que professionnelles remarquables, je suis à la fois fier, confiant et heureux de cette équipe nouvelle, bien déterminée à apporter à notre commune une gestion moderne, efficace et tournée vers l'avenir.

Et enfin, comment ne pas relever le rôle déterminant du personnel communal dans la réussite de ce projet commun, un personnel dont on ne soulignera jamais assez l'implication, la compétence et l'empathie à l'égard de tous les Nandrinoises et de tous les Nandrinois. J'en suis convaincu, ils ont assurément d'emblée le soutien de tous les élus, à commencer par les membres du Collège et, personnellement, je tiens à leur exprimer toute ma reconnaissance, ma gratitude et mon soutien.

Cette nouvelle législature est l'opportunité de bâtir ensemble une commune où chacun se sent écouté, respecté et acteur de son avenir. Vous pouvez compter sur nous pour vous accompagner dans cette nouvelle dynamique.

Votre nouveau Mayor
Christophe Ovidio

Installation du nouveau conseil communal de Nandrin



Ce lundi 2 décembre 2024 a marqué un moment important pour notre commune avec l'installation du nouveau conseil communal de Nandrin. La nouvelle composition est le résultat des élections d'octobre dernier, apportant un changement de majorité et de nouveaux choix pour l'avenir de notre commune.

Christophe Ovidio, nouveau Bourgmestre



Le nouveau Bourgmestre, Christophe Ovidio, prend les rênes de la majorité communale de Nandrin avec enthousiasme et ambition. Ses attributions incluent la police, les pompiers, les fabriques d'église, le personnel communal, la communication, la supra-communalité, les finances, ainsi que l'état civil. L'équipe du collège communal se compose de quatre échevins et une Présidente du CPAS, chacun avec des compétences spécifiques.

Les échevins et leurs domaines d'action

- **Benoît Ramelot**, premier échevin, sera responsable des commerces et PME, des sports, du tourisme et du patrimoine, du jumelage et de la mobilité.
- **Sébastien Herbiet**, deuxième échevin, sera chargé de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'agriculture et des travaux.
- **Jean Defraigne**, troisième échevin, s'occupera des questions liées à l'enseignement, la santé, le logement et le bien-être animal.
- **Gaëtane De Smidt**, quatrième échevine, prendra en charge l'accueil temps libre (ATL), la jeunesse, la culture, la bibliothèque, la participation citoyenne, l'énergie et la petite enfance.
- **Malory Planchar**, présidente du Centre Public

d'Action Sociale (CPAS), se consacrera aux affaires sociales, au Plan de Cohésion Sociale (PCS) ainsi qu'à l'accompagnement des aînés.

Les conseillers communaux

En complément de l'équipe bourgmestre et échevins, le conseil communal est composé des élus de différents groupes politiques représentant la diversité et les voix de notre commune. Voici la liste des conseillers et leur appartenance politique :

- **Marcel Bimazubute** (Bourgmestre+)
- **Murielle Brandt** (Bourgmestre+)
- **Luc Burette** (Vivre Nandrin)
- **Eric Cop** (Bourgmestre+)
- **Julie Crahay** (Ensemble créons demain)
- **Marc Evrard** (Vivre Nandrin)
- **Claude Fagnoul** (Bourgmestre+)
- **Alain Henry** (Bourgmestre+)
- **Isabelle Lejeune** (Bourgmestre+)
- **Michel Lemmens** (Bourgmestre+)
- **Romain Philippot** (Bourgmestre+)

Le conseil communal travaillera pour répondre aux besoins des citoyens et veiller au développement harmonieux de Nandrin. Les nouvelles attributions permettent une répartition claire des responsabilités afin d'assurer une gestion efficace des différents aspects de la vie communale. Nous vous invitons à suivre l'évolution des projets et initiatives tout au long de ce mandat de six années.

Formations informatiques pour les aînés. Rejoignez MobiTIC à Nandrin !

Calendrier des formations :

- 12/02/2025
 - o Matin : Les vidéoconférences, outils incontournables de demain... et d'aujourd'hui
 - o Après-midi : Liseuses, les différents modèles
- 21/05/2025
 - o Matin : Rester en contact grâce à Facebook Messenger
 - o .Après-midi : Gérer au quotidien un compte de messagerie en ligne (boîte email)



Informations pratiques : Les formations se déroulent à la salle du Conseil communal de Nandrin, Place Ovide Musin.

Inscription obligatoire, places limitées. Pour vous inscrire, contactez l'administration communale au 085 51 94 78 ou administration@nandrin.be

Le GAL Condruses démarre un inventaire participatif de la pierre sèche sur Nandrin et a besoin de vous !



Vous avez dit pierre sèche ? Mais oui, ce sont toutes ces constructions sans mortier entre les pierres et utiles à la biodiversité !

Pour découvrir ce qu'est une construction en pierre sèche, ses atouts et comment vous pouvez les inventorier, rendez-vous le samedi 8 février 2025.

Votre connaissance du territoire est un atout, profitons-en.

La formation se déroule sur une demi-journée : un peu de théorie puis sur terrain pour mettre en pratique les notions d'inventaire.

- Le matin du 8/02 rdv de 9h à 12h30 à Nandrin (Villers-le-temple, salle communale + d'informations prochainement)
 - o Participation gratuite mais **inscription souhaitée** (pour le 4/02/25) : <https://urlr.me/!inventaire-pierre-seche>
 - o **Besoin de + d'infos ?**
amandine.schaus@galcondrules.be
085/27 46 12

- **Nandrin**
École Saint-Martin rue de la Rolée 4
Jedi 20/03/2025 de 16h00 à 19h00
- **Neuville**
École Communale rue Ry Chéra 14
Mercredi 12/03/2025 de 17h00 à 19h30

www.donneurdesang.be
0800 92 245





50^e anniversaire - Célébration le 12 avril 2025

Pour fêter ses 50 ans, le club de football organise une grande journée d'**animations le samedi 12 avril 2025** à l'école Saint-Martin de Nandrin. L'entrée est gratuite et les festivités débuteront à partir de 15h.

Voici le programme :

- **Matches pour enfants et match de gala**
- **Animations pour toute la famille** : châteaux gonflables, pêche aux canards, tirs au goal, tombola, pom-pom girls, etc.
- **Restauration** : bar, food truck et glace artisanale
- **Exposition et stands** : photos, film historique, livres retraçant l'histoire du club
- **Concerts en soirée** : Figli Delle Stelle à 20h, suivi de Box Office à 21h30, et afterparty avec Sono Betterfood Band

Une partie des bénéfices sera reversée à l'Action Développement Parrainages Mondiaux (ADPM).

Vous êtes tous invités à venir célébrer ce demi-siècle de football et de bonne humeur en famille !

Pour plus d'informations ou pour rejoindre l'équipe, contactez :

- Vincent Destiné au 0493/207005
- ou Claudy Marx au 0477/766601.



Conférence : « Les seniors s'engagent en politique ! » Le 3 février 2025, à 18h30, salle du Conseil.

La commune de Nandrin et le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) vous invitent à une conférence-débat sur l'implication des seniors dans les décisions politiques locales. En 2025, un quart de la population aura plus de 65 ans : comment intégrer ces citoyens dans la prise de décision locale et renforcer leur participation à la vie démocratique ?



Lors de cette conférence, nous aborderons un thème central : l'implication active des seniors dans les décisions politiques locales, et comment renforcer leur participation grâce aux Conseils Consultatifs Communaux des Aînés (CCCA). Ces conseils jouent un rôle essentiel en donnant aux citoyens âgés la possibilité de contribuer aux discussions décisives concernant les politiques qui les touchent directement.

Face à l'évolution démographique, il est crucial de réfléchir à la manière dont nos communes peuvent devenir plus inclusives et représentatives des besoins de chaque citoyen.

Comment s'assurer que la voix des seniors est non seulement entendue, mais qu'elle

influence véritablement les décisions publiques ? La campagne « Quand les seniors s'engagent en politique », portée par Liages, vise justement à susciter cette réflexion collective et à encourager la participation de tous à la vie démocratique locale.

L'ASBL Liages, une association du réseau Solidaris, est reconnue pour son engagement dans l'éducation permanente et la défense des droits des personnes âgées.

En participant à cet événement, vous pourrez mieux comprendre les enjeux de la démocratie participative et la manière dont chaque citoyen peut être un acteur du changement. Nous aborderons des questions telles que : Comment les CCCA peuvent-ils favoriser l'émancipation et l'autodétermination des personnes âgées ? Quels projets peuvent être initiés pour améliorer la qualité de vie des aînés ?

Infos pratiques :

- **Quand** : Lundi 3 février 2025, à 18h30.
- **Lieu** : Administration communale de Nandrin, Place Ovide Musin, 1 - Salle du Conseil.
- **Contact** : Lindsay Chapelle - 085 51 94 78 - lindsay.chapelle@nandrin.be.

Sous le pseudo Elie Astor, l'auteur nandrinois Salvatore Montalbano édite son premier roman, Utrumpia.



2017. Dans des Etats-Unis sous tension et gouvernés par le Président Donald Trump, un système permettant de voyager dans le temps va ouvrir le champ des possibles. Car, certaines personnes ont pu voir l'avenir et dans celui-ci, Donald Trump est ré-élu en 2024 avec une majorité écrasante. Et si l'on remontait dans le temps pour empêcher à jamais cet homme si problématique de devenir président ? C'est ce que la présumée petite-fille de Deepthroat (Mark Felt), numéro deux

du FBI et principal acteur du scandale du Watergate, va proposer ou du moins imposer à Samuel Quinlan, grand reporter. Cependant, la mission va s'avérer plus compliquée que ce que Quinlan s'imaginait et bien des obstacles vont se dresser sur son chemin.

L'auteur :

Je suis passionné par l'écriture et la musique depuis mon adolescence. Je suis guitariste également et Utrumpia est mon troisième roman achevé, le premier sous le nom d'Elie Astor. Le temps m'a toujours à la fois fasciné et impressionné : ce temps qui passe et ne reviendra pas, ces moments qui sont finis à jamais, ces 20 ans que je n'aurai plus. Je suis né dans les années 80 et ai donc grandi avec des films comme Retour vers le Futur, puis plus tard l'Effet Papillon ou The Jacket. En lisant Le Voyageur Imprudent de Barjavel puis 22.11.63 de Stephen King, je trouve un lien avec l'histoire des ancêtres de Donald Trump et réalise que je tiens quelque chose que très peu de gens savent à son sujet. C'est ce qui m'a donné envie d'écrire ce roman.

Venez rencontrer Elie Astor ainsi que deux autres auteurs locaux, Damien Lejeune et Pascale Gillet-B le samedi 11 janvier de 14 à 17h à la bibliothèque Miette Eloy, rue du Presbytère à Nandrin».

Cher.e.s entrepreneur.se.s de la zone du Condroz,
le GAL Condruzes vous invite à une

soirée
de réseautage et
d'information

jeudi

20 février

à 20h

à l'Administration communale de Nandrin
Place Ovide Musin 1 - 4550 Nandrin
Verre de l'amitié offert

Cette activité est ouverte à
tous les entrepreneur.se.s de la région
Pour plus d'informations, florian.etienne@galcondruzes.be

Le programme prévoit :

- > Une présentation des primes communales et régionales à la rénovation énergétique des bâtiments
- > Une invitation à une communication orientée primes qui pourraient faciliter la signature de vos devis
- > Le panel de matériaux naturels et bio-sourcés disponibles sur le territoire
- > Le concept d'éco-construction/ Eco-rénovation
- > Des témoignages et partages d'expériences

Que faire à Nandrin ?

Tous les sports à pratiquer à Nandrin, tout au long de l'année, pour petits et grands.



Basket-ball et baby basket

Pour qui : Enfants de 6 à 14 ans et de 3 à 5 ans

Quand : Le lundi de 17 à 18h30

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Condroz Modave Basket-ball

Infos : cmbsecretaire@gmail.com

Hockey

Pour qui : Pour tous à partir de 5 ans

Quand : Le jeudi de 18 à 19h30

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Neupré Hockey Club

Infos : president@neuprehc.be



Yoga-Ananta

Quand : Jeudi 19h30-20h30

Samedi 10h00-11h00

Cours collectifs :

Où : Budo Ryu, Fond de Bêche 19, 4550 Nandrin

Cours individuels :

Où : Rue des Hausseurs, 9 - 4550 NANDRIN

Qui : Dickenscheid Joëlle - 0476.59.96.98

Infos : yoga-ananta@skynet.be

Yoga

Pour qui : Adapté à tous les âges

Quand : Le lundi à 18h30 et le mardi à 19h

Où : Espace des Templiers - Villers-le-Temple

Qui : Madame Magali IMPERIALI

Infos : 0485/845 479

Matériel à disposition si nécessaire.

Prix : Premier cours découverte : 5€

Cours unique : 10€



Aïkido - art martial japonais

Pour qui : Enfants et adultes de 7 à 77 ans

Quand : De septembre à juin, rythme scolaire

- le mardi de 18 à 19h pour les enfants jusque 13 ans
- le mardi de 18 à 20h pour les ados / adultes à partir de 14 ans

Où : Fond de Bêche 19

Qui : Budo-Ryu - Monsieur Grégory GRIDELET (professeur) et Jacques MAINIL (président)

Infos : 0498/69 19 73 ou 0472/23 55 93
ou aikido@budoryu.be

Ju-Jutsu / self-défense

Pour qui : Adultes - adolescents - enfants

Quand : De septembre à juin, rythme scolaire

- le vendredi de 19h30 à 20h30 pour les enfants
- le mercredi et le vendredi de 19h30 à 21h pour les plus de 12 ans

Où : Fond de Bêche 19

Qui : Budo-Ryu - Monsieur François MEAN

Infos : 0473/338 528 ou info@budoryu.be

Prix : Enfants 90€ / Ados-adultes 1x semaine 110€ / Ados-adultes 2x semaine : 180€

Badminton

Pour qui : Adultes de tous âges

Quand : Le lundi et le jeudi de 9h à 10h30

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Madame Isabelle LEJEUNE

Infos : 0471/07 32 81

Cardio Power (fitness)

Pour qui : Pour tous à partir de 10 ans

Quand : Le lundi de 20 à 21h

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple (rue J. Pierco 4)

Qui : Dragon Team - Monsieur Jean-François FADDA

Infos : 0476/943 701 ou gianfranco.fadda@teledisnet.be

Prix : 175€ hors assurance



Sport

Pour qui : Adapté à tous les âges

Quand : Le dimanche de 10h30 à 11h20

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Madame Caroline VAN DER STRICHT

Infos : 0474/90 76 23

Prix : Gratuit

Etirements et stretching

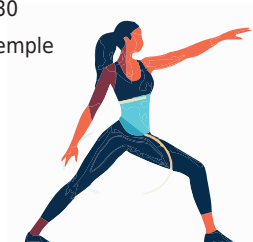
Pour qui : Adultes de 50, 60 ans et plus

Quand : Le mardi de 18h15 à 19h30

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Monsieur Olivier HENRY

Infos : 0486/80 67 64 ou
www.resterenforme.be



Ateliers artistiques

Pour qui : Enfants

Quand : Les 2^{èmes} et 3^{èmes} mercredis du mois

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Accueil Temps Libre de Nandrin
Céline MIGNOLET (coordinatrice)

Infos : 085/27 44 66

Prix : A partir de 5 euros / enfant

Ateliers nature

Pour qui : Enfants

Quand : Les 4^{èmes} mercredis du mois

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Accueil Temps Libre de Nandrin
Céline MIGNOLET (coordinatrice)

Infos : 085/27 44 66

Prix : À partir de 5 euros/enfant

Multisports

Pour qui : Enfants de 6 à 12 ans

Quand : Le mercredi de 16h30 à 17h30
Début le 6 septembre 2023

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Sport Attitude asbl – Monsieur Roland BARONI

Infos : 0477/469 789 ou sportattitudeasbl@gmail.com

Prix : 32 séances pour 270 euros

Psychomotricité

Pour qui : Enfants de 2,5 à 5 ans

Quand : Le mercredi de 16h30 à 17h30
Début le 6 septembre 2023

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Sport Attitude asbl – Monsieur Roland BARONI

Infos : 0477/469 789 ou sportattitudeasbl@gmail.com

Prix : 32 séances pour 270 euros

Chant - chorale

Pour qui : Toutes personnes de 14 à 77ans
(après audition...)

Quand : Tous les vendredis de 20 à 22h

Où : Rue de Dinant, 110 - 4557 Tinlot

Qui : Chorale Elan Vocal de Nandrin

Infos : Direction musicale : Roland Foliez
0497 50 15 30 - rolandfoliez@gmail.com
<http://rolandfoliez.wixsite.com/elan-vocal>

Formule anniversaires (sport)

Pour qui : Enfants

Quand : Une fois par mois, date à définir

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Let's Sport – Monsieur Simon DORTU et
Monsieur Jean-François MARECHAL

Infos : 0472/44 97 54 ou 0499/13 30 35 ou
lets.sport2020@gmail.com

Karaté Kids

Pour qui : Enfants de 5 à 15 ans

Quand : Le lundi de 18h45 à 19h45

Où : Hall omnisports de Villers-le-Temple
(rue J. Pierco 4)

Qui : Dragon Team – Monsieur Jean-François FADDA

Infos : 0476/943 701 ou gianfranco.fadda@teledisnet.be

Prix : 175€ hors assurance

Ateliers d'Arts Plastiques

Pour qui : Toute personne intéressée
par la peinture et le dessin

Quand : Tous les samedis de l'année scolaire
entre 14 et 17 heures

Où : Maison du Village à Villers-le-Temple

Qui : Deux professeurs diplômés et expérimentés

Infos : 085/51.35.46



Sophrologie

Pour qui : Les personnes actives en quête de sérénité
intérieure et bien-être

Quand : Le mardi soir de 19h-20h, toutes les 2 semaines
environ

Ateliers sophrologie et coaching

Pour qui : Les personnes retraitées en quête de bien-
être et de liens sociaux

Quand : Le lundi matin de 11h-12h30 toutes les
3 semaines environ

Ateliers groupe de paroles pour les aidants proches

Pour qui : Les personnes aidant un proche atteint
d'une maladie ou d'un handicap-besoin de partager
et de se retrouver

Quand : Le 3^e jeudi du mois de 19h à 20h30 - à partir
de janvier

Où : Maison du Village, Place Baudouin, Villers-le-Temple

Qui : Sabine Kerf, coach et sophrologue -eKiSens, SRL

Infos : 0479/99.37.67 ou ekisens233@gmail.com

Badaboum, c'est trop chouette.

Le lundi 14 octobre, les élèves de maternelle étaient en excursion .

Ils ont passé la journée chez Badaboum, une aire de jeux couverte. Les photos en témoignent :



À la découverte des champignons



Mère nature



À la rencontre du quartier



Happy Halloween

Les élèves de maternelle ont fait la fête.

Au programme : Musique endiablée et buffet terrifiant ! Merci aux papas et aux mamans qui ont mis le feu sous leurs chaudrons magiques pour l'occasion !



Brevet cycliste



Cette année encore, les élèves de 5^{ème} année de Saint-Séverin ont passé leur brevet de cycliste et l'ont réussi avec brio. Bravo à eux !

Halloween P3-P4



Qui dit vacances d'automne dit Halloween pour nos petits monstres et l'occasion pour les élèves du cours d'anglais de «goûter» à la culture américaine.

Au programme, préparation de guirlandes d'Halloween, exercices de vocabulaire et atelier cuisine en plein air. Le tout suivi bien sûr par une dégustation bien méritée.

Projet opéra participatif.

Les élèves de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} primaire ont pu participer à la première activité du projet «opéra participatif» où les enfants découvriront le conte : le château enchanté.

Déjà beaucoup d'amusement.... Vivement les prochaines activités préparatoires et la visite de l'opéra !



Activités récréatives sur le thème de l'automne et de Halloween pour les élèves de p1-p2.

Les élèves ont pu apprendre en s'amusant ou simplement se détendre un peu en passant par le développement artistique. Un beau moment passé ensemble !



Jus de pommes

Ce mardi 1^{er} octobre, le pressoir de Pierre Laconte était à l'école communale de Saint-Séverin. Les élèves de 6^{ème} année l'ont aidé à presser plus d'une tonne de fruits. La vente des cubis aura lieu lors de la marche aux lampions le vendredi 8 novembre. Cette vente servira à financer une partie des classes de neige.



Cette année, les élèves du cycle 5-8 voyagent à travers la littérature.

Ils ont commencé l'année en découvrant la poésie d'ici et d'ailleurs. Ils ont notamment assemblé des vers pour créer des Haïkus (petits poèmes d'origine japonaise) et les ont illustrés au fusain.

Ils ont ensuite comparé des contes traditionnels et d'autres détournés. Le Petit Chaperon rouge, la Princesse au petit pois, les Trois Petits Cochons, le Chat Botté... n'ont plus de secret pour eux !



Les élèves de 2^{ème} année primaire ont fêté Halloween en préparant une potion magique : une soupe au potimarron !

Ils ont commencé l'année en découvrant la poésie d'ici et d'ailleurs. Ils ont notamment assemblé des vers pour créer des Haïkus (petits poèmes d'origine japonaise) et les ont illustrés au fusain.



Ils ont ensuite comparé des contes traditionnels et d'autres détournés. Le Petit Chaperon rouge, la Princesse au petit pois, les Trois Petits Cochons, le Chat Botté... n'ont plus de secret pour eux !

Les enfants de maternelles au cinéma « les Grignoux »

Les enfants de maternelles se sont rendus au cinéma « les Grignoux », ce mercredi 2 octobre, pour une série de 5 minis histoires sur le thème des émotions.



Les classes des M1-M2 et M2-M3 ont assisté à la représentation des aventures d'Octave et Mélo à l'orchestre Philharmonique de Liège.

Une belle découverte pour les élèves de maternelles.



Le projet « Pomme »



Tous les élèves de l'école se sont mobilisés dans le projet « Pomme ». Ils ont récolté des pommes et les ont triées. Les bonnes pommes ont ensuite été lavées avant d'être passées sous presse pour réaliser du jus !



Le spectacle « C'était pour rire » sur le harcèlement.



Le 16 octobre, les élèves de P5 et P6 des deux implantations ont assisté au spectacle « C'était pour rire » sur le harcèlement. A travers les personnages de Kimberley, Aldo, Pascal et Doudou, tous incarnés avec humour et sans ménagement par le comédien, Thomas Delvaux. Les élèves ont pu cotoyer différents harceleurs et harcelés. Une séance de questions-réponses a suivi. Les enfants ont pu s'exprimer à ce sujet.

Cette animation s'intègre parfaitement dans le projet cadre de lutte contre le harcèlement scolaire auquel nous adhérons depuis l'année scolaire précédente.

Ateliers nature



Ateliers divers, stages, etc.



Notre ami le hérisson quasi menacé d'extinction. Que pouvons-nous encore faire pour le sauver ?



La cop 16 à Cali a désormais fait passer le statut de conservation du hérisson de préoccupation mineure à « quasiment menacé d'extinction ». Ce sont principalement les causes humaines qui sont responsables de ce phénomène. La circulation automobile, l'usage de produits phytosanitaires tels que les désherbants qui les intoxiquent et déciment leurs proies naturelles (insectes et limaces), les pratiques d'entretien de jardins dans lesquels il ne reste rien ni pour se nourrir, ni pour hiberner et surtout dans lesquels la circulation est rendue difficile par la présence de clôtures ou de murs infranchissables.

Le robot tondeuse utilisé de nuit cause lui aussi une grande mortalité, s'agissant d'un animal nocturne qui aura tendance à se protéger d'un prédateur en se mettant en boule (ce qui n'est évidemment pas une bonne stratégie dans ce cas). S'il ne meurt pas directement sous la lame de la tondeuse, il se retrouvera avec de profondes blessures et mutilations très difficiles voire impossibles à soigner. La plupart des robots tondeuses sont incapables de détecter un jeune animal tapis dans l'herbe.

<https://www.lescommunaux.be/le-herisson-vic-time-des-robots-tondeuses-sauvons-les-billet-70/>

L'accueillir au jardin

- Un tas de feuilles ou de bois lui sera bien utile pour la période froide d'hibernation ; bien entendu, s'il doit être déplacé, il faudra s'assurer qu'il n'y a pas trouvé refuge ;

- Ne pas utiliser de désherbant, d'insecticides ou de mort-aux-rats pour éviter de l'empoisonner et permettre de garder un jardin vivant ;
- Planter son jardin de manière diversifiée, laisser de petits espaces « sauvages » ;
- Prévoir un passage de 13cmx13cm entre les jardins ;
- Si une mare ou une piscine est présente, prévoir une rampe de bois rugueux pour lui permettre d'en sortir en cas d'accident ;
- Etre attentif aux aboiements de son chien dans le jardin à la nuit tombée ;

Les bons gestes quand on le trouve

- **Ne jamais donner de lait ; plutôt de l'eau et des croquettes pour chat ; (attention aux conseils malavisés des réseaux sociaux) et si possible ne rien donner jusqu'à la prise en charge par un centre CREAVES*.**



- S'il ne bouge pas et semble mort, il est peut-être dans sa phase d'hibernation. Les hérissons hibernent de novembre à mars ; il vaut mieux le laisser tranquille et ne pas le déplacer.
- S'il est très petit en début de période d'hibernation (moins de 600g), il risque de devoir se débrouiller sans sa mère et de ne pas pouvoir survivre (et il n'est sûrement pas seul). L'idéal est de contacter un centre CREAVES et dans un premier temps, le rentrer au chaud dans une boîte en carton percée de trous avec une petite bouillotte enveloppée d'un linge (attention au choc thermique !).
- S'il est blessé et/ou malade, le conseil est le même.
- Dans le cas d'un animal en hypothermie, lui donner de la nourriture pourrait lui être fatal. Mieux vaut proposer alors un peu d'eau avec du miel.

L'effet du réchauffement climatique

Les températures qui descendent peu en automne avec la saison qui avance, poussent les mères à parfois s'engager dans une 2ème portée. Les petits naissent alors tardivement et peuvent ne pas survivre à l'hiver et à la période d'hibernation. Une portée trouvée en octobre-novembre doit être amenée dans un CREAVES.

Renseignements :

CREAVES des Terrils asbl, rue Lamay 122b, 4420 Saint-Nicolas - 0471/50.24.07 - creavesdesterrils@gmail.com

*CREAVES : Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage



Participez au comité de pilotage POLLEC !



La commune de Nandrin s'est engagée, à travers la Convention des Maires, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 55 % d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Ces efforts se concentrent principalement sur la rénovation énergétique des bâtiments et la mobilité durable.

Vous souhaitez contribuer à ces objectifs ambitieux et améliorer la qualité de vie de votre commune ? Rejoignez le comité de pilotage POLLEC en posant votre candidature !

Nouvelle date limite : 28 février 2025.

- Complétez le formulaire ci-dessous, puis en voyez-le par mail à urbanisme@nandrin.be ou déposez-le à l'administration communale (Place Ovide Musin, 1 à Nandrin).
- Posez votre candidature en ligne : https://bit.ly/candidature_POLLEC

Plus de détails :

www.nandrin.be/vivre/energie-durable-et-climat

Prénom :

Nom :

Adresse :

Date de naissance :

Profession :

J'ai un intérêt pour (cocher une des cases) :

- ☐ L'atténuation (réduction des émissions de gaz à effet de serre)
- ☐ L'adaptation (du territoire aux changements climatiques)
- ☐ La lutte contre la précarité énergétique

Intradel nous informe :

Modification de la fréquence des collectes porte à porte en 2025 pour de nombreuses communes.

Changements dans la collecte des déchets ménagers à partir de 2025 : Tout ce qu'il faut savoir

En 2025, plusieurs modifications entreront en vigueur dans le service de collecte des déchets ménagers de la commune de Nandrin, conformément aux nouvelles dispositions mises en place par l'intercommunale Intradel. Voici les principaux changements et leurs implications pour les citoyens.

Nouveauté dans la fréquence de collecte

La collecte des déchets ménagers résiduels et des déchets organiques se fera désormais toutes les deux semaines, au lieu d'une fois par semaine comme c'était le cas auparavant. Cette modification vise à encourager une réduction des déchets produits, dans une démarche de gestion durable des ressources et de respect de l'environnement.

Adaptation de la taxe de collecte et de traitement des déchets

La taxe sur les déchets sera réajustée pour répondre aux besoins actuels du service de collecte. Voici les principaux éléments de la nouvelle taxe appliquée dès 2025 :

- **Taxe forfaitaire pour les ménages** : Elle reste similaire à celle de 2024, incluant un

quota de 30 levées de conteneur par ménage, la fourniture de conteneurs et de sacs PMC, ainsi que l'accès au réseau de recyparcs d'Intradel. Toutefois, le traitement des ordures ménagères résiduelles sera désormais limité à 40 kg par habitant, contre 50 kg en 2024.

- **Taxe forfaitaire pour les producteurs de déchets assimilés** : Pour les entreprises et associations, le taux de cette taxe passe à 27,30 € par point de collecte.
- **Taxe proportionnelle** : Le tarif par levée de conteneur augmente à 0,85 € par levée, et la taxe proportionnelle sur le poids des déchets déposés reste inchangée (0,35 €/kg pour les déchets résiduels et 0,10 €/kg pour les déchets organiques).

Ces adaptations visent à encourager une réduction des déchets, tout en permettant une meilleure répartition des coûts liés au service de collecte.

En savoir plus

Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à consulter notre site internet ou à contacter le service administratif de la commune. Nous vous remercions pour votre coopération dans cette période de transition vers un modèle de gestion des déchets plus durable.

Journée vélos à Nandrin

Le 20 octobre dernier, nombreux étaient les cyclistes à s'être réunis sur la place Musin pour participer à une journée dédiée à l'usage du vélo comme moyen de déplacement durable.



La journée était riche de plusieurs animations : quiz code de la route et circuit vélo pour les jeunes encadrés par la zone de police, enregistrement de vélos sur MyBike (identification des vélos en cas de vol), balades de 5 et 10 km pour découvrir Nandrin, ...

La convivialité était de mise. Les participants ont pu ainsi profiter de smoothies mixés à la force des mollets et des boissons vendues par l'unité scout de Villers-le-Temple, les bénéfices servant à financer leur voyage à l'étranger.

Enfin, pour clôturer, Antoine Armedan, arrivé en train et à vélo depuis Enghien, a enflammé son auditoire avec le répertoire de sa tournée «Zéro carbone».

Nul doute qu'une autre édition aura lieu l'année prochaine.



Enquête publique

relative à l'adoption du calendrier, du programme de travail et des enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration du 4^e cycle des plans de gestion par district hydrographique (2028-2033).

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la Directive Européenne (2000/60/CE) relative à la gestion intégrée de l'eau, les propositions de calendrier et de programme de travail ainsi que les enjeux majeurs (« questions importantes » en matière de gestion de l'eau) du quatrième cycle de Plans de gestion, à la demande du Gouvernement wallon, sont soumis à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
22 novembre 2024	2 décembre 2024	Administration communale de Nandrin, place Ovide Musin, 1 à 4550 Nandrin le 2 juin 2025 à 11h	Collège communal de Nandrin, place Ovide Musin 1 à 4550 Nandrin

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (du lundi au vendredi, de 9h à 12h), et un jour par semaine jusqu'à 20 heures (rendez-vous à prendre 24h à l'avance auprès de Laurence BIEVLIET, 085/51.94.80, environnement@nandrin.be) à l'adresse reprise ci-dessus.

Les documents sont également consultables au siège du Contrat Rivière Meuse-Aval situé rue Lucien Delloye, 1 4520 Wanze (085/ 61 21 40 - administration@meuseaval.be) et du contrat de rivière Ourthe situé place Del Cour, 1 4180 Hamoir (086/ 21.08.44 - coordination@cr-ourthe.be) et sur le site Internet du SPW eau.wallonie.be.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures, toute personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Laurence BIEVLIET, 085/51.94.80 – environnement@nandrin.be.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne sur le site internet, par mail ou par courrier et obtenir des explications techniques sur les projets auprès du SPWARNE :

Calendrier, programme de travail et enjeux majeurs en matière de gestion de l'eau. 4^{ème} cycle de Plans de Gestion par district hydrographique 2028-2033
Via courriel : eau@spw.wallonie.be ou par courrier au Service public de Wallonie Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface, Du SPW ARNE Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES

NANDRIN, le 22/11/2024.

Le Directeur général

Pierre JAMAIGNE

Par le Collège,

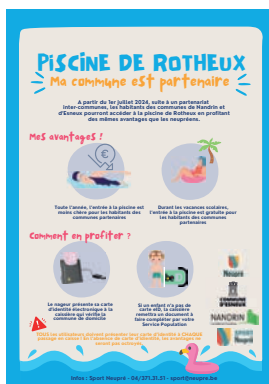
Le Bourgmestre,

Michel LEMMENS

LES BRÈVES DU CONSEIL

Conseil du 19 juin 2024

1. Le conseil communal a approuvé les comptes 2023 du CPAS.
2. Le conseil communal a approuvé la modification budgétaire n°1 de l'exercice 2024 du CPAS. Cette modification concerne principalement l'affectation du résultat budgétaire du compte de l'exercice 2023 et l'adaptation des crédits de dépenses et de recettes.
3. Le conseil communal a approuvé le rapport de rémunération 2024 (exercice 2023) de la commune. Ce rapport inclut un relevé individuel des jetons et rémunérations des mandataires et personnes non élus, ainsi que la liste des mandats qu'ils détiennent dans d'autres organismes.
4. Le conseil communal a émis un avis favorable sur le plan annuel de prévention incendie (PAPI) 2024 de la zone de secours HEMECO, axé sur l'action suivante : séances d'information pour les classes de 6ème primaire (appel au 112, explication succincte du fonctionnement des services de secours, détecteur incendie au domicile, sécurité incendie au domicile, évacuation et les pictogrammes, information sur l'école des cadets).
5. Le conseil communal a décidé d'adhérer au Service Social Collectif en faveur du personnel des administrations publiques.
6. Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché de travaux pour la rénovation et l'extension du hall-atelier du Tige des Saules (phase 1) dans le cadre du Plan d'Investissement Communal (PIC) 2022-2024. Le montant estimé s'élève à 1.341.110,21 € hors TVA ou 1.622.743,36 €, 21% TVA comprise.
7. Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché relatif à l'achat d'un véhicule pour le service travaux. Le montant estimé s'élève à 49.586,78 € hors TVA ou 60.000,00 €, 21% TVA comprise.
8. Le conseil communal a approuvé la convention de partenariat entre les communes de Nandrin et de Neupré relative à la piscine communale de Neupré.
9. Le conseil communal a approuvé la convention avec la régie communale autonome de Neupré pour l'accès aux installations sportives des centres sportifs de Rotheux et/ou Neuville pour l'année scolaire 2024/2025.



Conseil du 16 juillet 2024

1. Le conseil communal a approuvé la modification budgétaire n°1 de la fabrique d'église de Villers-le-Temple pour l'exercice 2024.
2. Le conseil communal a approuvé le budget pour l'exercice 2025 de la fabrique d'église de Saint-Pierre à Villers-le-Temple.
3. Le conseil communal a décidé de prolonger l'affiliation de la commune au Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy (C.C.A.H.) pour les années 2026 à

2030.

4. Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché de travaux relatif au marquage d'une bande cyclable suggérée sur les rues Aux chênes, Petit-Fraineux, Houssales et d'Engihoul jusqu'au mobipôle. Le montant estimé s'élève à 304.035,00 € hors TVA ou 367.882,35 €, 21% TVA comprise.
5. Le conseil communal a adopté le règlement complémentaire sur la police de la circulation routière concernant l'interdiction de tourner à gauche, rue Haie des Moges. La mesure est matérialisée au moyen d'un signal C31 complété par un panneau additionnel portant la mention «- de 7,5 tonnes».
6. Le conseil communal a adopté le règlement complémentaire sur la police de la circulation routière concernant l'abrogation d'une zone d'évitement, rue des Quatre Bras.
7. Le conseil communal a approuvé le règlement d'ordre intérieur de l'école communale.
8. Le conseil communal a approuvé les termes de la convention entre la commune et la fabrique d'église de Nandrin pour l'occupation d'un jardin situé à l'arrière de l'église.

Conseil du 3 septembre 2024

1. Le conseil communal a réformé le budget 2025 de la fabrique d'église Saint-Martin à Nandrin.
2. Le conseil communal a approuvé la modification budgétaire n°1-2024 de la fabrique d'église Saints Pierre et Paul à Saint-Séverin.
3. Le conseil communal a approuvé le budget 2025 de la fabrique d'église Saints Pierre et Paul à Saint-Séverin.
4. Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché de travaux pour la rénovation et l'extension du hall-atelier du Tige des Saules (phase 1) dans le cadre du Plan d'Investissement Communal (PIC) 2022-2024. Le montant estimé s'élève à 1.348.672,21 € hors TVA ou 1.631.893,38 €, 21% TVA comprise.
5. Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché relatif à l'aménagement d'une zone d'immersion temporaire sur le ruisseau de Soheit. Le montant estimé s'élève à 74.805,18 € hors TVA ou 90.514,27 €, 21% TVA comprise.
6. Le conseil communal a mandaté l'intercommunale Intradel pour mener les actions de prévention suivantes : la campagne de sensibilisation au batch cooking, la distribution d'une boîte à collation en lien avec la campagne « batch cooking » aux enfants de l'enseignement fondamental.
7. Le conseil communal a adopté le règlement complémentaire sur la police de la circulation routière concernant la création d'une zone 30 abords d'école à Nandrin. La mesure est matérialisée par les signaux F4a, A23 et F4b.
8. Le conseil communal a adopté le règlement complémentaire sur la police de la circulation routière concernant l'établissement d'une zone de stationnement limité à 10 minutes. La mesure est matérialisée par des signaux E9a à validité zonale (début et fin de zone) complété par la mention «10 MIN.» et portant les jours et heures d'application.

Conseil du 5 novembre 2024

1. Le conseil communal a pris acte du rapport annuel sur les synergies entre la commune et le centre d'action sociale (exercice 2025).
2. Le conseil communal a approuvé la modification budgétaire n°2 de l'exercice 2024 du CPAS.
3. Le conseil communal a approuvé la modification budgétaire n°2 de l'exercice 2024 du budget communal, comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	9.238.935,85	4.045.257,94
Dépenses totales exercice proprement dit	8.417.914,18	7.659.334,25
Boni / Mali exercice proprement dit	+821.021,67	-3.614.076,31
Recettes exercices antérieurs	1.552.823,95	69.084,23
Dépenses exercices antérieurs	172.582,35	336.149,89
Prélèvements en recettes	351.552,28	4.008.324,64
Prélèvements en dépenses	2.525.907,45	127.182,67
Recettes globales	11.143.312,08	8.122.666,81
Dépenses globales	11.116.403,98	8.122.666,81
Boni / Mali global	+26.908,10	

4. Le conseil communal a arrêté le règlement de police administrative générale concernant la collecte des déchets ménagers et assimilés.
5. Le conseil communal a approuvé le taux de couverture du coût-vérité (budget) 2025 pour la gestion des déchets ménagers, comme suit :

Somme des recettes prévisionnelles	379 363,20 €
Contributions pour la couverture du service minimum	279 446,00 €
Produit de la vente de sacs payants	546,00 €
Somme des dépenses prévisionnelles	377 613,49 €
Taux de couverture du coût-vérité	100%

6. Le conseil communal a adopté le règlement-taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés pour l'exercice 2025.
7. Le conseil communal a approuvé les conditions et le mode de passation du marché relatif à l'acquisition d'une épandeur pour le service travaux. Le montant estimé s'élève à 37.190,08 € hors TVA ou 45.000,00 €, 21% TVA comprise.
8. Le conseil communal a approuvé les termes de la convention relative à l'autorisation d'équipements de stationnement vélo sur l'espace privé de l'implantation scolaire par un prestataire externe désigné par le SPW Mobilité et infrastructures et à la maintenance et l'entretien de ces équipements.
9. Le conseil communal a révisé sa décision du 16 juillet 2024 et a organisé l'année scolaire 2024-2025 pour les écoles communales de Villers-Le-Temple et de Saint-Séverin.



Zone de Police du Condroz Antenne de Nandrin

Lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h à 17h

!!! Nouvelle adresse provisoire !!!

Rue Bois Rosine 16, 4577 Modave

Tél : 085 308.503

zp.condroz.quartier.nandrin@police.belgium.eu

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie Bruxelles.



CAR et SED (Suivi des Enfants à Domicile) ONE

- Consultation pour enfants de 0 à 6 ans les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de 9 h à 12 h Place Ovide Musin à Nandrin
- Dépistage visuel 2 x par an pour les enfants de 18 mois à 3 ans

Services gratuits :

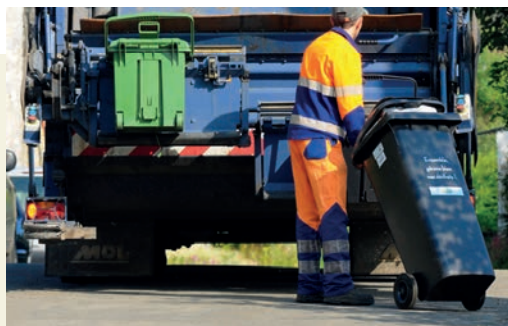
Rendez-vous et informations :
Céline Tillieux - ONE

du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30

Rendez-vous obligatoire au 0499/99.78.96

du lundi au mercredi de 9h à 15h

i COLLECTE PORTE À PORTE



Des collectes une semaine sur deux ? Pas de stress, ensemble on fait des prouesses

Amélioration environnementale et maîtrise des coûts.

Chaque semaine, des camions de collecte sillonnent les communes de la zone d'Intradel afin de vidanger les conteneurs à puce verts et noirs. Cela représente donc 52 passages de camion par an dans les communes concernées.

En moyenne, dans la zone d'Intradel :

Le conteneur des déchets résiduels (noir) est présenté à la collecte

Seuls 15% sortent le conteneur noir + de 25x/an



13x/an

Le conteneur des déchets organiques (vert)

Seuls 5% sortent le conteneur vert + de 25x/an



10x/an

Suite à ce constat et afin de **maîtriser l'inflation qui impacte fortement le coût des collectes**, nous avons décidé, en partenariat avec votre commune, d'**adapter le schéma des collectes** en porte à porte.

Dès le 2 janvier 2025, les camions de collecte passeront **UNE SEMAINE SUR DEUX** et non plus toutes les semaines.



Moins de camions sur nos routes = un impact carbone maîtrisé et un pas de plus dans la lutte contre les changements climatiques.

S'adapter ensemble.

Intradel et votre commune offrent évidemment des conseils et des solutions afin de vous accompagner au mieux dans ce changement :

1. Sortir vos conteneurs lorsqu'ils SONT PLEINS

Le coût vérité (taxe) vous donne droit à un certain nombre de levées établies par votre commune. A chaque présentation de conteneur, une levée est comptabilisée.

2. Continuer de TRIER toutes les matières

Un bon tri (PMC, papiers/cartons, le verre collecté dans les bulles à verre et les 33 fractions différentes collectées dans nos recyparcs) permet un meilleur recyclage et une **diminution de la quantité de déchets** dans le conteneur noir.

3. Un accompagnement vers la démarche ZÉRO DÉCHET:

Un grand nombre de solutions existe pour réduire votre production de déchets et vous pouvez d'ores et déjà les retrouver sur notre site internet.

Des ateliers sur la réduction des déchets seront également organisés dans les **maisons Zéro Déchet** à Waremmes et Verviers, ou directement dans les communes. Rendez-vous sur le site internet www.intradel.be pour en savoir plus.

4. Une MODIFICATION DES VOLUMES DES CONTENEURS individuels:

Dès aujourd'hui, vous avez la possibilité d'**augmenter le volume** de vos conteneurs en contactant directement notre call-center au numéro habituel 04/240.74.74. ou par mail à l'adresse info@intradel.be.

Pour rappel, il existe 3 tailles de conteneurs : 40L, 140L ou 240L.



Cas particuliers

Nous avons essayé d'envisager tous les cas de figures possibles et d'y apporter des solutions. Toutefois, nous sommes bien conscients que d'autres situations auxquelles nous n'avons pas pensé peuvent se présenter (famille très nombreuse, personne ayant un handicap etc). Ils seront examinés au cas par cas conjointement par Intradel et la commune.

Toutes les informations concernant l'adaptation de la taxe de collecte et de traitement des déchets est disponible sur www.nandrin.be

Intradel



04 240 74 74
www.intradel.be